

ASTUCE #23

> Le tri : c'est en vrac !

Malgré les nombreuses et variées communications faites à ce sujet, la CCSA déplore de trouver beaucoup de tri sélectif jeté dans un carton, une poche, un sac poubelle, un sac de croquettes...

La preuve en images :



Le tri sélectif dans un sac poubelle... NON !
 Le tri sélectif dans un sac ouvert...NON !
 Le tri sélectif dans un sac en papier.... NON !
 Le tri sélectif dans une poche jaune transparente... NON !
 Le tri sélectif dans un carton... NON !
 Le tri sélectif en VRAC...OUI !!!

Pourquoi ?

- > La consigne étant de jeter en vrac, le centre de tri n'est pas équipé techniquement pour sortir le tri de son contenant.
- > Les agents qui travaillent sur la chaîne ont pour mission de trier les déchets qui n'ont pas pu l'être lors des étapes mécanisées. Ils ne peuvent pas prendre le temps d'ouvrir des sacs.

Pourquoi, à certains endroits, jette-t-on le tri dans des poches jaunes transparentes ?

> Certains territoires ont un contrat spécial et vident ces poches transparentes à part dans le centre de tri. Ce n'est pas le cas de la CCSA qui doit se conformer aux consignes de VRAC.

NB : Ce service engendre un coût de traitement supplémentaire d'environ 6 € / tonne sans compter l'achat des poches.

Quelle solution pour mieux trier ?

>> **La CCSA met à disposition des usagers des cabas de pré collecte !** Vous pouvez aller en retirer un gratuitement en mairie aux heures d'ouverture. Ce cabas vous permettra de stocker votre tri chez vous en attendant d'aller le déposer dans le conteneur. Vider le cabas à chaque fois afin de le récupérer et de le réutiliser.

MERCI !

